

Document de base

Deuxième journée : Mardi 4 novembre 2003

Thème : Objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours de l'examen de ce thème, les participants sont invités à examiner le sujet suivant :

Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies (objectif 6)

Questions relatives aux ressources humaines

Problématique

Sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par le Sommet du Millénaire des Nations Unies en septembre 2000, six concernent le développement sanitaire et sa contribution à la réduction de la pauvreté. La mise en place d'interventions pour faire face à des menaces aussi importantes pour la santé que le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme joue un rôle important dans la réalisation de ces objectifs.

Or, de nombreux pays en développement sont confrontés à des crises majeures en matière de ressources humaines pour la santé, crises qui compromettent la mise en oeuvre d'interventions efficaces contre les problèmes de santé prioritaires. En Afrique subsaharienne, en particulier, ces difficultés sont encore aggravées par les répercussions de l'épidémie de VIH/SIDA, notamment lorsqu'elle est alliée à la tuberculose et au paludisme.

Chaque pays possède ses propres caractéristiques. Néanmoins, certains problèmes semblent prioritaires pour tous : les responsables des politiques de santé sont sollicités par des besoins urgents qui ne se prêtent pas toujours à une approche à long terme ; or, les investissements et les interventions concernant les ressources humaines pour la santé ne donnent généralement de résultats qu'à moyen ou à long terme.

Les pays déploient leur personnel de santé dans les limites des ressources humaines, financières et matérielles disponibles, mais ce sont souvent des politiques extérieures qui déterminent leurs choix concernant la formation et les capacités techniques et l'élaboration d'options en matière de politiques de santé, et les retombées ne sont pas toujours optimales. Depuis une vingtaine d'années, les changements sociaux et économiques ont donné lieu à des pressions accrues. On a assisté à un exode massif de personnel de santé qualifié quittant les pays en développement pour aller chercher à l'ouest de meilleures rémunérations ; les compétences et les effectifs des personnels qui restent ne sont plus répartis de façon optimale, ni au niveau géographique ni entre les différentes catégories professionnelles à l'intérieur d'un pays. Le Directeur général a mis en garde contre les effets de ces changements : « les systèmes de santé sont surtout tributaires d'un personnel qualifié et dévoué et là nous nous heurtons à un problème majeur : l'exode des cerveaux. Ce sont surtout des agents de santé de qualité qui nous permettront d'atteindre l'objectif des « 3 millions de personnes traitées d'ici 2005 », les cibles mondiales en matière de tuberculose ou de lutte antipaludique et les objectifs du Millénaire pour le développement, or tout le monde manque de ressources humaines ».

De plus, certains pays continuent d'appliquer des modèles de formation inadaptés, produisant des compétences sanitaires qui ne correspondent plus aux besoins de la population desservie – en particulier des plus pauvres. De plus, le fardeau croissant du VIH/SIDA se répercute directement sur la

capacité des services et sur le personnel : ceux qui restent dans des services doivent faire face à une charge de travail toujours plus grande dans les pays à morbidité élevée ; la morbidité et la mortalité des agents de santé eux-mêmes augmentent et la tâche de ceux qui restent est d'autant plus difficile en raison de l'absentéisme ou de la démoralisation du personnel.

Les pays doivent donc faire face à des difficultés multiples sur le plan des ressources humaines ; c'est pourquoi l'OMS doit leur apporter le soutien dont ils ont besoin, en collaborant étroitement avec eux à l'élaboration de méthodes novatrices de formation, de déploiement et de supervision des agents de santé, en privilégiant le niveau des soins de santé primaires et de la communauté.

L'OMS s'attaque à ces problèmes par toute une série d'activités : en procédant à une analyse des tâches et à une planification intégrée pour les maladies prioritaires ; en étudiant des moyens plus efficaces d'élaborer des codes de pratique éthiques pour le recrutement d'agents de santé étrangers, en collaboration avec les institutions chargées des migrations ; en soutenant les efforts régionaux et nationaux de développement des capacités, y compris les activités de formation en matière de VIH/SIDA, de tuberculose et de paludisme afin d'encourager les gouvernements (ministères de la santé, des finances et de l'éducation) ainsi que les partenaires techniques et financiers à investir dans les ressources humaines et à les développer. L'Organisation se charge par ailleurs de coordonner l'action des partenaires afin de mobiliser des ressources et de soutenir des activités de développement des ressources humaines dans les pays où la charge du VIH/SIDA est lourde (notamment avec la formation rapide d'agents de santé afin d'atteindre l'objectif des « 3 millions de personnes traitées d'ici 2005 »). Des activités du même type sont mises en oeuvre pour le paludisme et la tuberculose et contre la pauvreté, en synergie avec les programmes dirigés contre d'autres problèmes de santé majeurs.

Dans ses efforts de mise en valeur des ressources humaines pour la santé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, l'OMS entend :

- inscrire les ressources humaines pour la santé dans les documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté, car elles sont essentielles à la mise en oeuvre d'interventions sanitaires nécessaires pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ;
- permettre aux pays de concevoir, de mettre en oeuvre, de suivre et d'évaluer des politiques et des pratiques applicables aux ressources humaines pour la santé afin d'améliorer la performance de leur personnel de santé, en tenant compte des questions de parité entre les sexes ;
- élaborer des stratégies de renforcement des capacités afin de créer une masse critique de compétences essentielles dans les pays visés ;
- accroître les effectifs de personnel de santé convenablement formé ; et
- élaborer des stratégies et des approches pour améliorer le recrutement, la fidélisation et la répartition du personnel de santé pour répondre aux besoins à long terme en ressources humaines pour la santé.

Points à discuter

- Quels sont les possibilités et les problèmes qui existent aux niveaux régional et des pays pour mettre en oeuvre le programme OMS des ressources humaines pour la santé et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les cibles de la lutte contre certaines maladies et de la prestation de services ?

- Forger des partenariats et renforcer ceux qui existent : comment trouver de nouveaux partenaires et renforcer les partenariats existants.
- Mécanismes d'application : quel est le meilleur moyen de concrétiser la contribution de l'OMS dans les pays en ce qui concerne les ressources humaines ?

= = =